Image not found or type unknown

Non respect des closes

Par **Loubnouche**, le **08/09/2020** à **12:03**

Bonjour,

Il était convenu lors d'une divorce un partage de la garde, une pension alimentaire et in partage des frais scolaire.

Mr a refait se vie à l'étranger, plus de pension, plus de partage de frais scolaire, garde uniquement durant certaines vacances scolaires.

Comment faire pour remettre les closes à jour.

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés